

BTS Comptabilité et Gestion

une formation certifiante et qualifiante!













Objectifs de la formation

Le titulaire de ce BTS participe à la gestion opérationnelle de l'entreprise dans ses dimensions comptables. Il contribue à l'amélioration de son efficacité par l'optimisation de son organisation. Il participe également à sa pérennité par l'anticipation des besoins, l'accompagnement du développement et la participation au contrôle de l'activité par la mise en place d'indicateurs qu'il soumet au chef d'entreprise.



BTS Comptabilité et Gestion

Contenu de la formation

Enseignement professionnel

- Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales
- Controle et production de l'information financiere
- Gestion des obligations fiscales
- Gestion des relations sociales
- Analyse et prevision de l'activite
- Analyse de la situation financiere
- Fiabilisation de l'information et du systeme d'information comptable (sic)

Enseignement général

- Culture generale et expression
- Langue vivante etrangere (anglais)
- Economie
- Droit
- Management des entreprises
- Mathematiques

Agence de Rennes-Brocéliande

34 rue Bahon Rault 02 99 22 63 64 greta.agrennes@ac-rennes.fr



Contacts

Conseillère en formation continue **Sylvie ATTLAN**



Pré requis

Être titulaire du Baccalauréat ou d'un titre équivalent et/ou justifier de 3 ans d'expérience.

Expérience significative dans le domaine du tertiaire comptable conseillée.

Avoir fait valider son projet professionnel.



Lieu de formation

Lycée Victor et Hélène BASCH 15 Av. Charles Tillon - 35000 RENNES



Publics

Tout public.

Détail : jeunes (- de 26 ans) et adultes demandeurs d'emploi, salariés en CIF ou en reconversion.



Validation

BTS (niveau III).



Dates

Du 20 août 2018 au 14 juin 2019.



Informations spécifiques

Durée en centre : 1110 heures. Rythme de l'alternance : 2 jours en formation 3 jours en entreprise.



Tarif

Nous consulter.

Code CPF salarié (CPNE de la branche des experts comptables et commissaires aux comptes): 189032.



Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de cours théoriques et d'applications.

Contrat de professionnalisation ou période de professionnalisation.



Formation éligible au CPF salarié



Formation éligible au CPF demandeur d'emploi



En contrat de professionnalisation



Congé individuel de formation pour les salariés







